

gouvernement. Puisque notre gouvernement est dirigé par un seul homme, nous devons nous tourner vers le premier ministre, qui n'a encore rien dit à propos de la mainmise et du contrôle étrangers sur l'industrie canadienne, notamment sur l'Excelsior Compagnie d'assurance-vie et sur toutes les autres sociétés d'assurance dont nous étudions les bills.

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de poser une question?

M. Howard (Skeena): Oui, j'ai tout le temps.

M. l'Orateur: Peut-être pourrait-on accorder au député la permission de poser la question sans quitter son siège? (*Exclamations*)

M. Howard (Skeena): Tandis qu'il fait cela ...

M. l'Orateur: Entre-temps, le député pourrait poursuivre son préambule. (*Applaudissements*)

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, étant donné que la législation sur les sociétés est à la fois fédérale et provinciale, le député ne pense-t-il pas qu'il s'est montré très injuste dans ses critiques à l'égard du premier ministre (M. Trudeau) en essayant de trouver des réponses aux problèmes qu'il a soulevés avant la conférence fédérale-provinciale où toutes ces choses seront discutées à propos de la distribution des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces?

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, si l'on me permettait de répondre à cette question, on me rappellerait évidemment au Règlement. Je ferai toutefois remarquer au député que c'est une indication de plus au sujet de l'attitude, non pas seulement du gouvernement mais, à n'en pas douter, de tout le parti libéral, qui dit: Attendons jusqu'à demain. Attendons et voyons ce qui va se passer.

A mes yeux, le premier ministre justement parce qu'il est le chef du gouvernement, est un fumiste en ce qui concerne la mainmise étrangère sur l'industrie canadienne, et qui-conque est partisan comme lui d'une politique d'aterrissement, appartient à la même catégorie. Je ne serais pas étonné du tout que le cabinet—sauf erreur, c'est le cas, mais peut-être mon honorable ami l'ignore-t-il parce qu'il n'est pas assez intime avec les membres du cabinet pour apprendre ces choses-là—s'apprête déjà à présenter une loi afin d'ac-

[M. Howard.]

cueillir à bras ouverts des compagnies comme l'Excelsior Compagnie d'assurance vie et toutes les autres que possèdent et dirigent des étrangers avec leurs capitaux, en leur disant—et cela se produira si la décision du gouvernement est connue, et elle le sera sous peu—vous n'êtes plus obligés de faire examiner vos affaires en public; vous pouvez, en usant d'une échappatoire, être constituées en corporation par lettres patentes. Dans cette éventualité—et on m'assure que c'est une question dont discute le cabinet—ou aura simplement un nouvel indice du traitement de faveur que le gouvernement continue d'accorder aux étrangers qui dominent l'économie de notre pays.

M. Gibson: Quel gouvernement, le fédéral ou le provincial?

M. Howard (Skeena): Mon honorable ami a-t-il une autre question à poser? Je l'écouterai volontiers.

• (6.50 p.m.)

En outre, je ne serais pas du tout étonné que les articles du Règlement de la Chambre sur le procédé, dont la révision doit être déposée demain par le comité de la procédure, renferment une proposition quelconque qui donnera au gouvernement la mainmise sur les travaux de la Chambre au cours de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire afin de renforcer sa position et de lui permettre du même coup de donner un traitement de faveur à ses amis.

M. Deakon: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député de Skeena?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Skeena a la parole actuellement, et le représentant ne peut lui poser de questions à moins d'avoir obtenu son consentement.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'accorderai volontiers mon consentement au député.

M. Deakon: Je me demandais si le député voudrait m'éclairer en me disant s'il s'agit ou non d'une intervention en pure perte.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question n'est pas tout à fait pertinente. Je dois en outre ajouter que certains commentaires du député de Skeena ne se rapportaient pas tout à fait, à mon humble avis, au projet de loi à l'étude.